

Parlons Vélo ! Municipales 2020 Fresnes (94260)

Réponses de Richard Doms, au nom de la liste « Fresnes avec Vous »

— le 10/03/2020 à 14:57 —

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

J'ai participé aux réunions d'élaboration du plan territorial vélo et était en accord avec toutes les recommandations formulées.

Action n°2 : je m'engage

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 2 fois par an.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°3 : je m'engage

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : Gare d'Antony - Centre Ville de Fresnes - Place Charcot
Gare de la Croix-de-Berny - Centre Ville de Fresnes - Place Charcot

Action n°4 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines d'Antony, l'Hay les roses, Wissous.

Action n°5 : je m'engage

Maintenir le réseau cyclable avec un soin prioritaire : nettoyage régulier des feuilles et débris (verre...), remplacement des panneaux de signalisation endommagés, entretien régulier de la peinture... Proposer des itinéraires de déviation sécurisés en cas de travaux sur le réseau cyclable.

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°6 : je m'engage

Repenser le plan de circulation pour supprimer le trafic de transit dans les quartiers résidentiels et le concentrer sur les grands axes.

Je pense également à une route de contournement pour dévier la circulation de transit en provenance du Nord-Essonne. Le long de l'autoroute ?

Action n°7 : je suis indécis-e

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Action n°8 : je m'engage

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité.

Action n°9 : je m'engage

Créer des zones à très faible circulation dans certaines rues (sens unique, mise en cul de sac) pour empêcher la circulation de transit à travers les quartiers résidentiels ou devant les écoles.

Mais en vérifiant qu'on ne crée quand même pas trop de contraintes, plutôt des sens uniques que des cul de sac.

Action n°10 : je suis indécis-e

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Quand ce sera possible pour les double-sens cyclables, car il faudra certainement mettre la rue en sens unique.

Action n°11 : je m'engage

Se conformer à la législation en généralisant les double-sens cyclables dans les zones 30, notamment dans les zones pavillonnaires

Autant que possible, fonction de la largeur de la rue.

Action n°12 : je ne m'engage pas

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes.

Ce serait souhaitable mais peut-être difficile à vivre. Aux heures du matin la circulation est assez dense et la circulation plutôt ralentie et peu dangereuse.

Les agents à la sortie des écoles seront appuyés par la police municipale.

Action n°13 : je m'engage

Mener une réflexion sur la place du stationnement.

Action n°14 : je ne m'engage pas

Rendre payant le stationnement en surface pour les voitures et les deux-roues motorisés pour donner un avantage comparatif aux autres modes de déplacement.

Oui et Non. Oui, à proximité des commerces afin de libérer de la place pour les clients. Non, pour une généralisation sur l'ensemble de la commune.

Quand la métropole sera enfin dotée d'un réseau de métros dense et fiable et qu'on pourra donc s'affranchir de la voiture, on pourra tenter ce genre d'incitatif financier. Mais, pour l'instant ce serait pénaliser les moins favorisés, ceux qui ne peuvent pas se payer une place de stationnement (garage, parking privé,...) et je n'y suis donc pas du tout favorable pour les années à venir.

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°15 : je m'engage

Offrir du stationnement vélo sécurisé sur le TVM, en profitant du programme Alvéole de la FUB.

Oui absolument prioritaire, d'autant plus que c'est plus facile à mettre en place que de nombreuses autres mesures

Action n°16 : je m'engage

Planter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces.

Action n°17 : je m'engage

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

Action n°18 : je m'engage

Créer des locaux vélos dans les écoles et les équipements publics.

Action n°19 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Oui mais sous réserve que cela ne diminue pas trop drastiquement les capacités de stationnement déjà un peu justes

Action n°20 : je m'engage

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

Promouvoir une culture vélo

Action n°21 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Action n°22 : je m'engage

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.

Action n°23 : je m'engage

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo.

oui mais où ? A étudier.

Action n°24 : je ne m'engage pas

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

N'ayant pas l'intention de contraindre mes concitoyens à abandonner la voiture, tant que le réseau de métro ne sera pas suffisant dense pour pouvoir se déplacer rapidement et à toute heure, je n'ai pas non plus l'intention de rendre ma vie impossible avec la multitude de déplacements locaux, territoriaux ou métropolitains.

Je ne me vois pas encore aller à Orly (siège du Territoire Grand Orly Seine Bièvre, très mal desservi en transports en commun) à vélo.

Action n°25 : je m'engage

Sensibiliser les agents au strict respect du code de la route et donc des aménagements cyclables et piétons.

Action n°26 : je m'engage

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

Action n°27 : je ne m'engage pas

Créer une "journée sans voiture". Dans des quartiers de la ville / Rue...

C'est le genre de mesure que je trouve plus symbolique qu'utile. De plus, elle donne bonne conscience et permet aux décideurs de s'exonérer de leurs responsabilités.

D'abord un réseau dense de métros et ensuite on verra éventuellement à des mesures-symboles pour sensibiliser. Mais alors, cela ne servira plus à rien puisque pratiquement tout le monde prendra le métro, comme à Paris.

Action n°28 : je m'engage

Créer une "fête du vélo". Pour que tous les amoureux de la petite reine puisse converger vers des initiatives gratuites, familiales et festives, telles que des randonnées, des circuits découvertes, des balades nocturnes...

Action n°29 : je ne m'engage pas

Adopter l'éco-conditionnalité pour les autorisations d'occupation de l'espace public. Un stationnement vélo éphémère et sécurisé doit être prévu dans le cadre d'une manifestation accueillant un nombre de participants important.

Cela me semble restrictif pour les organisateurs de manifestations publiques. C'est à la collectivité de s'équiper, sans reporter sur des organisations et associations dont cela n'est pas la mission.

Et je re-re-dis : d'abord des métros !!!!

Action n°30 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

oui mais en commençant par la pédagogie

Commentaires généraux

Ma philosophie : développons énergiquement les transports en commun souterrains (métros donc) afin de donner une solution de transport performante et écologique, avant de contraindre les citoyens par des mesures financières et

réglementaires.

Beaucoup de mesures de restriction des libertés individuelles viennent de l'incapacité des décideurs à agir. Alors avant de faire la morale aux citoyens qu'ils commencent à prendre les affaires en main, sans invoquer de fausses raisons financières. Créer un réseau dense de métro sur l'ensemble de la Métropole du Grand Paris (en prolongeant toutes les lignes de métro parisiennes) coûterait de l'ordre de 30 milliards, ce qui est du même ordre de grandeur que le Grand Paris Express (38 milliards) et lui donnerait tout son intérêt.

Alors on libérera de la place en surface en restreignant la circulation automobile (et les bus), ce qui permettra de dégager de la place pour les vélos et les piétons.

Si on étale sur 15 ans (ce qui sera très court) cela ne représentera que 2 milliards par an soit 10 fois moins qu'un CICE dont on peine à mesurer l'efficacité sur l'emploi (alors que ce programme de travaux, lui, aura un effet bien réel).

Le vélo a besoin du métro (et réciproquement) !!!